

Epreuve écrite à caractère professionnel portant sur la spécialité « environnement & hygiène » qui consiste à partir de documents succincts remis aux candidats, en 3 à 5 questions appelant des réponses brèves ou sous la forme de tableaux et destinées à vérifier les connaissances et aptitudes techniques du candidat.

Durée : 1 heure 30 – coefficient 2

Question 1 : 5 points

A partir de l'étiquette de produit chimique dangereux présentée ci-dessous répondez aux questions suivantes :

Xn - Irritant

NOM ET ADRESSE
DU FABRICANT
OU DU DISTRIBUTEUR
OU DE L'IMPORTATEUR

**EAU DE JAVEL CONCENTREE A 9,6 % DE
CHLORE ACTIF**

R 31 : AU CONTACT D'UN ACIDE DEGAGE UN GAZ TOXIQUE
R 36/38 : IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

S 2 : Conserver hors de portée des enfants
S 26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et
abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
S 46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui
montrer l'emballage ou l'étiquette

« Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits, peut
libérer des gaz dangereux (chlore) »

Numéro étiquetage CEE : xxx-xxx-x

a) Que signifie le pictogramme en haut à gauche de l'étiquette (1pt) ?

.....
.....
.....

b) Quel est l'objectif des indications débutant par un R (1pt) ?

.....
.....
.....

c) Quel est l'objectif des indications débutant par un S (1pt) ?

.....
.....
.....

d) Si un agent de votre service mélange de l'Eau de Javel à 9,6 % de Chlore actif avec un autre produit par exemple un détartrant pour cabinet d'aisance (WC) :









a. Expliquer en une phrase ce qu'il se produira (0,5 pt)

.....
.....
.....

b. Citer la conduite à tenir (trois actions) pour vous mettre en sécurité vous et votre collègue (1,5pt)

1.
.....
2.
.....
3.
.....

Questions 2 : 3 points

				
	Inflammable	Comburant	Toxique	Nocif
	+	-	-	+
	-	+	-	0
	-	-	+	+
	+	0	+	+

Légende :
 - ne doivent pas être stockés ensemble
 0 ne doivent être stockés ensemble que si certaines dispositions particulières sont appliquées
 + peuvent être stockés ensemble

a) Au vu du tableau ci-dessus avec quelles catégories de produits chimiques dangereux un produit Toxique ne doit pas être stocké. Donnez le nom des catégories de ces produits. (1pt)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

b) Comment est il possible d'éviter que des produits chimiques dangereux ne se répandent ou se mélangent en cas d'incendie ou de fuite dans un local de stockage (1pt) ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

c) Citez au moins deux Equipements de Protection Individuels à porter lors de l'utilisation de l'eau de javel à 9,6 % de chlore actif (1pt) ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Question 3 – à partir des informations du document 1 : 2 points

a) Quel appareil utilise-t-on préférentiellement pour les résistants à l'eau (1pt) ?

.....
.....
.....

b) Citez 2 méthodes à privilégier pour le nettoyage des vitres (1pt).

.....
.....
.....

Question 4 : 3 points

A l'aide du **document 2**, citez au moins trois types de déchets ménagers pouvant être recyclés.

.....
.....
.....

Question 5 – Document 3 : 7 points

Vous êtes affecté à l'entretien des locaux municipaux. L'accès à la Salle des fêtes se fait en entrant dans une cour dans laquelle se trouve une placette.

Vous avez en charge l'entretien de la salle des fêtes et de la placette au centre de laquelle est implanté un bassin circulaire.

Dimension de la placette : 16 m * 16 m.

Dimension du carré central où est implanté le bassin : 8 m * 8 m

Dimension du bassin : profondeur 0.8m, surface 20m²

Dimension des allées : 2m * 4m.

Traitement anti algues du bassin (3pts) :

Sachant que le taux d'utilisation est de 3mg par litre : combien de quantité de chlore faudra-t-il pour traiter le bassin ? Résultat à exprimer en grammes

.....
.....
.....

Nettoyage des allées et du carré central (2 pts)

Sachant que le besoin est de 0,1 litre de produit de nettoyage pour 1 m², avec un taux de dilution du produit concentré de 2%, déterminer quelle quantité de produit concentré est nécessaire au nettoyage des allées et du carré central.

.....
.....

Nettoyage du bureau de la salle des fêtes (2 pts)

Le bureau de la salle des fêtes est composé d'un revêtement en moquette en laine. Lors du nettoyage, il s'avère que la dureté de l'eau est trop importante, il faudrait une eau douce.

Mettre à jour le tableau ci-après en indiquant :

- le type d'eau correspondant au titre d'hydrométrie.
- une croix dans la colonne correspondant à l'eau douce

Eau très douce – eau dure – eau douce – eau moyennement dure – eau très dure

Titre Hydrométrique		Dureté de l'eau
5		
10		
20		
30		
>à 40		

Quel matériel et quelles techniques pour le nettoyage des locaux ?

Le nettoyage des locaux municipaux allie les méthodes d'assurance-qualité aux modes opératoires fondamentaux.

Fiche réalisée par
Pierre Mitev

Une professionnalisation accrue

En quelques décennies, le marché de la propreté a subi une profonde mutation. Aujourd'hui, il regroupe plus de 12 000 entreprises proposant leurs services pour l'entretien courant et la remise en état des bureaux, ainsi que pour le nettoyage des locaux industriels, hospitaliers, commerciaux, voire de transports en commun. La diversité des domaines d'intervention incite ces prestataires à se spécialiser, certains domaines requérant des qualifications et des moyens techniques spécifiques. Il en résulte une professionnalisation accrue de l'ensemble des techniques de nettoyage.

Des interventions souvent manuelles

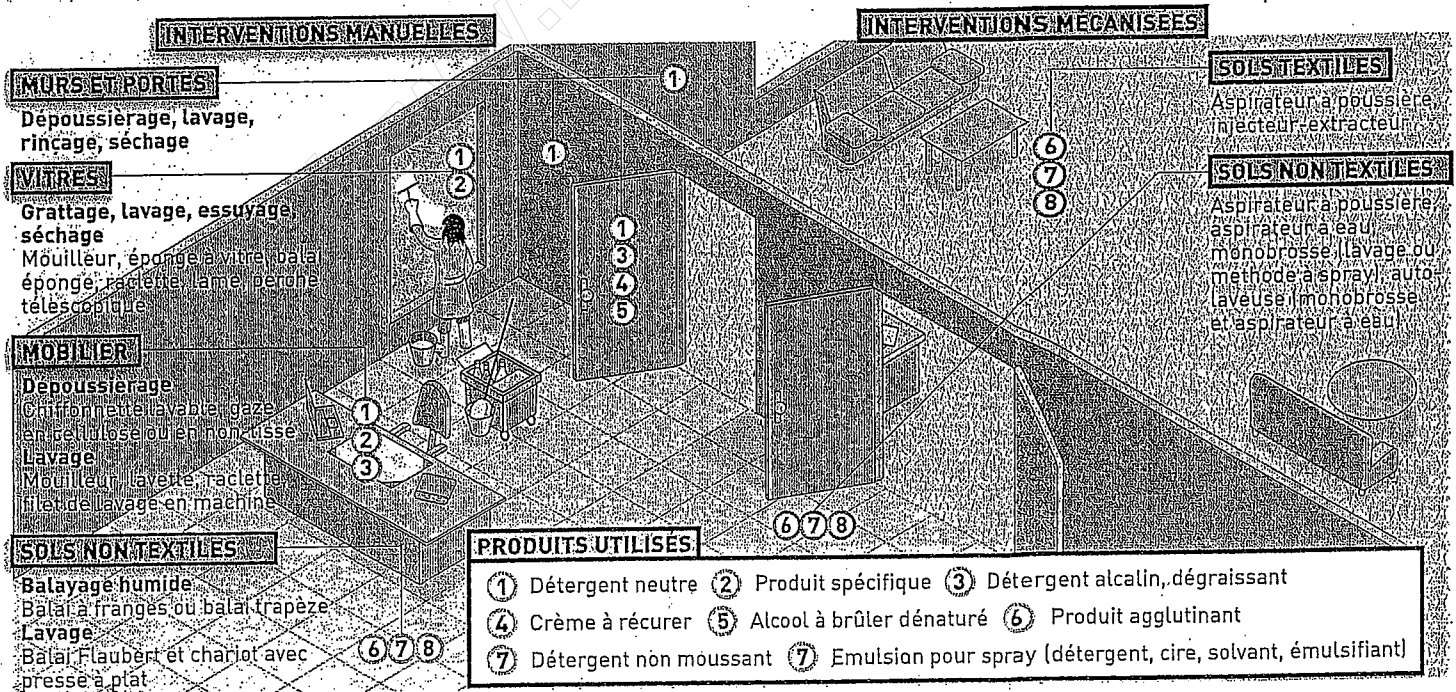
Les collectivités conservent souvent la maîtrise du nettoyage courant de leurs bureaux et des locaux administratifs, tout en intégrant les nouveaux outils méthodologiques formalisés par les professionnels du secteur (plan qualité ou de progrès, fiches de postes, fiches de contrôle de la qualité, etc.). L'une des particularités des locaux municipaux tient à leur configuration, bien souvent héritée du passé :

des bâtiments anciens, constitués d'espaces petits, peu fonctionnels et vite encombrés. C'est pourquoi les interventions y sont manuelles. La part mécanisée est réservée au nettoyage des supports textiles et des surfaces collectives (couloirs, hall d'accueil et salles de réunion).

Des protocoles précis

Le choix d'un mode opératoire résulte d'une stratégie de nettoyage définie, notamment, par zonage et d'une sélection de moyens suivant le type d'intervention : nettoyage horizontal (sols et escaliers) ou vertical (murs et portes), nettoyage des vitres et du mobilier. La définition d'un mode opératoire affecté à un type d'intervention pour une zone déterminée permet de choisir le type de matériel et de produits à utiliser. Chaque technique repose sur une combinaison d'actions mécaniques et chimiques, de la température et du temps d'action. Enfin, certaines dispositions sont communes à l'ensemble des interventions : mesures d'hygiène et de propreté, équipement des agents, préparation, entretien et rangement du matériel.

Les modes opératoires



TECHNIQUE_FICHE

Quel matériel et quelles techniques pour le nettoyage des locaux ?

NOS CONSEILS

Choisir un matériel adapté

La monobrosse est destinée aux sols résistants à l'eau ; son utilisation avec disques (méthode « spray ») est adaptée aux revêtements thermoplastiques. L'autolaveuse combine la monobrosse et l'aspirateur à eau pour un entretien rapide des sols sur de grandes surfaces. L'aspirateur à eau permet d'éliminer les liquides répandus sur les sols non textiles lors d'un entretien mécanisé ou d'un décapage au mouillé. L'injecteur-extracteur est destiné au nettoyage de revêtements textiles (fibre acrylique et pure laine) par pulvérisation-aspiration d'une solution détergente. Tout ce matériel nécessite un espace de rangement.

Ne pas disperser les poussières

L'objectif est d'éliminer les poussières, du mobilier notamment, en les piégeant avec un produit agglutinant cirant ou à base d'huile (mouilleur ou vaporisateur), puis en essuyant avec des chiffonnettes de coton lavables ou de la gaze. Pour le dépoussiérage horizontal, humidifier le balai (à franges plates ou trapèze) à l'eau ou par pulvérisation d'agglutinant.

Laver de bas en haut, essuyer de haut en bas

Pour laver vitres, portes et murs, il est recommandé de frotter par spirales en remontant afin d'éviter l'action prolongée de coulures susceptibles de laisser des traces. Le rinçage et l'essuyage se font de haut

en bas pour supprimer les coulures. La méthode américaine consiste à détourner la vitre avant de descendre en « S » chevauchant, la méthode française à descendre par bandes chevauchantes. Du vinaigre blanc dilué (de 3% à 5%) peut être utilisé pour ravigoler les couleurs des murs et de l'alcool à brûler dénaturé, pour faire briller les portes.

Appliquer la technique du « poussé »

Pour le dépoussiérage ou le balayage humide, la technique du « poussé » permet d'éloigner les salissures des pieds ; le balai ne doit pas être soulevé en cours de travail. Dans les escaliers, l'agent doit être placé au-dessus du balai et commencer par le haut. En revanche, la monobrosse s'utilise en reculant, l'agent se trouvant sur la partie sale et sèche.

Respecter le nombre de passages

Le lavage horizontal manuel, effectué généralement à la « méthode à la godille » avec un balai Flaubert, peut se faire avec un détergent avec ou sans rinçage. Dans le premier cas, quatre passages s'imposent (étalement et élimination de la solution, puis étalement et élimination de l'eau de rinçage), dans l'autre, seulement les deux premiers.

Préserver l'hygiène

Une tenue professionnelle est indispensable : des chaussures fermées antidérapantes ou des bottes et, éventuellement, des gants. Le lavage des mains (avant et après) est recommandé.

RÉFÉRENCES

- Norme NF X 50-794 « Système de contrôle de résultat sur site » (partie 1 : concepts d'élaboration et de mise en œuvre ; partie 2 : exemples d'application).
- Charte du « mieux-disant »
La Fédération des entreprises de propreté (FEP) et la DGCCRF préconisent le respect d'une démarche fondée sur la définition précise des besoins et l'analyse des offres proposées par les entreprises de propreté. Le guide « Les clés de la propreté » complète la charte en présentant les services et produits mis en place par la branche professionnelle et les organismes institutionnels. Le certificat professionnel « Qualipropre » est attribué aux entreprises par l'Office de qualification professionnelle, suivant trois indicateurs essentiels : la santé financière, la radiographie de l'emploi dans l'entreprise et la qualité des prestations.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Centre technique international de propreté (CTIP)
Le CTIP est la cellule technique de référence de la branche propreté. Ses ingénieurs et ses techniciens réalisent, notamment, des études et conseils : cahiers des charges de propreté et de services associés, études économiques, études liées à l'organisation du travail et à la répartition des tâches, mise en place de systèmes de management intégrés, démarche de qualité, contrôle et suivi de prestations, rédaction d'appels d'offres, management de qualité, plans de progrès, Code des marchés publics.
- Guides techniques du CTIP
Déjà parus : « Entretien des carrelages », « Entretien des moquettes ».
À paraître au premier trimestre 2005 : « Entretien des revêtements de sol PVC ».
- Le progiciel « CQIP » de contrôle et de suivi de qualité de prestations de propreté édité par CTIP propose une approche multicritères répondant aux exigences de la norme NF X 50-794.
- « Guide pour le nettoyage des locaux », GPEM/CP, Direction des affaires juridiques, collection Marchés publics, 1999, 54 pages.
- Fiche technique « Assurer le nettoyage des bâtiments communaux », « la Gazette », 18 octobre 2004.

CONTACTS

- Fédération des entreprises de propreté et services associés (FEP), Villejuif, tél. : 01.46.77.68.00.
Portail internet : www.proprete-services-associés.com
- Centre technique international de la propreté (CTIP), Lille (siège), tél. : 03.20.21.96.61 (autres implantations : Lyon, Bordeaux, Melun) ; site internet : www.ctip.fr

Guy Lerbut, dirigeant du Centre technique international de la propreté (CTIP) à Lille

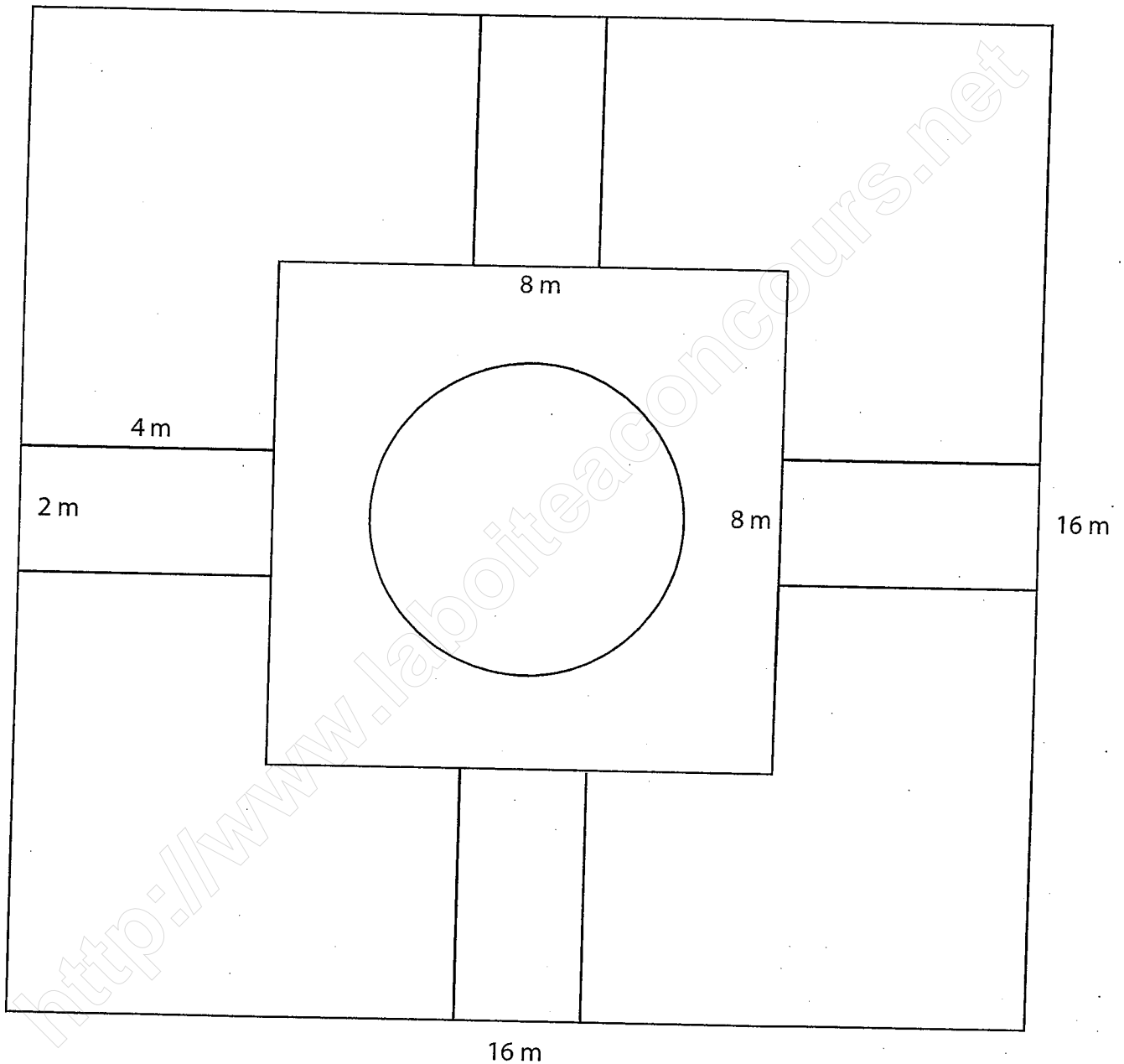
« Définir une stratégie de nettoyage en fixant des objectifs précis »

« L'analyse des besoins et des contraintes est un préalable indispensable à la mise en place de tout service de nettoyage. Il est intéressant, par exemple, de croiser la disponibilité du personnel avec celle des locaux. Cette réflexion permet de définir un protocole suivant ces deux composantes : la méthode utilisée et la fréquence des interventions. Il est important d'avoir à l'esprit que les types de revêtement et leur état,

ainsi que l'encombrement des locaux, sont déterminants dans le choix de la méthode. Il ne serait pas raisonnable d'investir dans des moyens lourds, du type autolaveuse, si la place n'est pas suffisante pour les manipuler... Bien souvent, il est plus efficace de fonder la stratégie de nettoyage sur la réalisation d'objectifs précis (avec la définition de critères pour une obligation de résultat) que sur des règles standardisées. En fixant

un niveau de propreté souhaité pour chaque zone, on évite aux agents de "nettoyer du propre". La charge de travail n'est pas la même dans un hall d'accueil, où l'exigence de propreté est élevée pour des questions d'image, que dans un bureau occupé par un agent ne recevant pas de public et qui n'est pas toujours présent. L'expérience montre qu'en fixant ce type de critères de résultat, on rationalise et on dynamise le nettoyage. »

Adjoint technique de 1ère classe: Environnement Hygiène



Document 3